BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie de l'armement

Décision n° 707 du 26 mars 2014 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie de l'armement

NOR: INTJ1401884S

Le commandant de la gendarmerie de l'armement,

Vu le code de la défense;

Vu le décret nº 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision nº 2712 du 3 décembre 2013 (NOR: INTJ1325291S),

Décide:

Article 1er

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} mai 2014:

Ben Belgacem, Salim Nigend: 174 626 Numéro de livret de solde: 8 028 205

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1er mai 2014:

Geolle, Bruno Nigend: 195 459 Numéro de livret de solde: 8 048 019

Article 3

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 26 mars 2014.

Le colonel, commandant la gendarmerie de l'armement, J.-L. PAYRARD